



Syndicat National des Ecoles

4 rue de Trévise - 75009 PARIS

Tel : 09 51 11 46 46

www.sne-csen.net



Communiqué :

Direction d'école à 4 classes : vers un acquis ?

Le document ministériel, publié en décembre, concernant la répartition des postes du 1^{er} degré à la rentrée 2010 stipule que « *La répartition de ces emplois entre les académies a pris en compte les besoins de décharges des directeurs d'écoles à quatre classes ...* », il pérennise donc la décharge des directeurs d'écoles à quatre classes.

Le **SNE-CSEN** s'en félicite et rappelle à cette occasion que son action revendicative pour l'amélioration des conditions de travail des directeurs d'écoles fut, il y a quelques années, par le biais des stages filés, à l'origine de cette mesure.

Néanmoins, le **SNE-CSEN** restera vigilant quant à sa traduction effective sur le terrain car l'expérience passée montre que des dérives fâcheuses observées dans certaines académies ont quelquefois « détourné » de leur objectif initial des postes ciblés.

« Afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté possible quant à l'attribution de ces moyens », le **SNE-CSEN** demande dans une lettre adressée au Ministre « que cela fasse l'objet d'une circulaire où soit clairement établi que la décharge de direction des écoles de quatre classes est un fait qui ne saurait être mis en cause ».

Paris le 22 janvier 2010

Contact : J-C HALTER, Président du SNE : 06 37 22 50 56